

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 31 mars 2022**

### TABLE DES MATIÈRES

#### PARLEMENTAIRES

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

M. Melanson

L'hon. M. Allain

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### CONTRATS DU GOUVERNEMENT

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

### GOUVERNEMENTS LOCAUX

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Allain

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Allain

### ÉNERGIE NB

M. Legacy

L'hon. M. Holland

### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

M. Legacy

L'hon. M. Holland

### SOINS DE SANTÉ

M. G. Arseneault

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

### PARLEMENTAIRES

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, quelle triste journée nous avons connue hier ; toutefois, en raison de cette journée, des changements importants seront apportés à la façon dont gouverne le gouvernement actuel. Vous savez, je ne pourrai jamais me mettre à la place d'un membre du caucus conservateur, mais je ne peux pas m'imaginer que le caucus — en fait, tous les membres du caucus — approuve ce qui s'est passé hier.

Monsieur le premier ministre, d'après les nouvelles, il semblerait que les négociations, que vous avez menées, se poursuivent depuis trois semaines. Ce matin, à CBC Radio, nous avons entendu le député de Fredericton-Grand Lake dire qu'il avait hâte de devenir ministre. Voici ce que je veux savoir de la part du premier ministre. Compte tenu des propos exprimés par les parlementaires de l'Alliance des gens — maintenant l'ancienne Alliance des gens, je suppose —, leur avez-vous promis certaines choses?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Non. Non, je n'ai pas fait de promesse, Monsieur le président. Toutefois, savez-vous quoi? Toutes les personnes ici espèrent devenir ministres. C'est la même chose pour tout le monde.

Toutefois, savez-vous quoi? Je suis très fier des deux collègues qui se sont joints à nous. Je suis très fier de leur courage, car ce n'est pas facile. Ce n'est pas facile de quitter un parti qu'ils bâtissent avec passion depuis plus de 12 ans. Vous savez, cela en dit long sur la passion qu'ils vouent à la province et sur leur volonté d'aider en travaillant avec le gouvernement au pouvoir pour apporter des changements visant leur circonscription et prendre des mesures qui sont importantes pour les collectivités qu'ils représentent.

Avant de démissionner du comité du Cabinet sur la COVID-19, le chef de l'opposition a travaillé directement avec M. Austin. Le chef de l'opposition connaît les questions que celui-ci posait. Il connaît l'étendue des renseignements que celui-ci cherchait à obtenir avant de prendre une décision éclairée ou de faire une observation. Ce genre de prévoyance est utile en toute circonstance. Malheureusement, le chef de l'opposition ne veut qu'exploiter la situation à des fins politiques. Eh bien, le Parti progressiste-conservateur est bel et bien progressiste. Nous sommes diversifiés et nous favorisons l'échange de toutes les idées afin de trouver les bonnes solutions.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, tout ce dont nous discutons ici ce matin, ce sont les faits, soit ce qui s'est produit hier. Or, le même jour où le gouvernement a annoncé l'abolition du programme d'immersion précoce, il a accueilli en son sein les deux parlementaires de l'Alliance des gens. Nous n'avons toujours

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

pas entendu une position claire — ou même une quelconque position — de la part du gouvernement dirigé par le premier ministre concernant le rapport sur la révision de la *Loi sur les langues officielles*.

Nous savons que les deux parlementaires ont dit à la radio ce matin qu'ils ne renonçaient pas à ce qu'ils croyaient dans le passé. Ils y croient encore. C'est inquiétant. Bien franchement, ce qui arrive au Parti PC m'importe peu, mais ce qui se passera pendant les trois prochaines années m'inquiètent, car ce parti gouvernera et les deux parlementaires participeront à la prise de décisions — et gouverneront. Leur avez-vous fait des promesses sur la façon dont vous gouvernerez au cours des trois prochaines années?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition sait comment ça se passe. Son équipe s'est agrandie lorsqu'une personne a rejoint les rangs de son parti. Il lui a probablement promis un pont. L'état du pont n'importait pas. Peu importait si le pont était fiable à 99 %. Tout ce qui comptait, c'était de dire : Oh oui, bien sûr, joignez-vous à notre équipe ; nous vous promettons ceci et cela. La même personne a joué un rôle déterminant lorsque nous formions un gouvernement minoritaire et collaborions avec l'ancienne Alliance des gens dans le cadre du processus en question.

Toutefois, Monsieur le président, ce que je tiens à préciser ici aujourd'hui, c'est que les deux parlementaires qui se sont joints à nous hier ont accepté sans réserve les principes et les règles qui régissent notre parti, et je suis très heureux de les accepter dans nos rangs. Tout parlementaire qui se joint au parti doit les respecter, et nous le savons. Cela fait partie des exigences. Nous provenons tous d'horizons différents et nous avons tous des idées différentes. Il n'existe nulle part ailleurs où les idées sont plus diverses qu'à la Chambre, mais nous allons tout de même de l'avant...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le premier ministre, comment pouvez-vous honnêtement dire ce que vous venez de dire? Hier soir et ce matin, les deux parlementaires ont dit dans les médias qu'ils croyaient toujours dans toutes les positions qu'ils avaient adoptées dans le passé.

Au moment d'engager quelqu'un, il faut habituellement réaliser une entrevue et poser des questions aux personnes souhaitant obtenir le poste. Procéder à l'aveuglette et recruter n'importe qui au sein de l'équipe ne se fait tout simplement pas. Je suppose que cela montre votre vrai visage — honnêtement. Je ne peux pas accepter ce que le premier ministre vient de dire.

Les deux parlementaires croient encore à leurs principes, mais votre gouvernement et votre parti ont renoncé aux principes de votre parti, car vous les avez accueillis parmi vous.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Pouvez-vous nous dire si vous leur avez vraiment demandé s'ils avaient renoncé aux positions qu'ils avaient adoptées dans le passé?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je n'ai pas de doute ni de préoccupation concernant ce que les deux parlementaires ont accepté ou non. Ils ont certainement accepté les règles et les règlements qui régissent le Parti PC.

Le député d'en face sait très bien... Je suis sûr qu'il n'est pas content que deux parlementaires se joignent à nous. Après tout, les parlementaires de l'Alliance des gens nous ont appuyés pendant la crise de la COVID-19 et nous appuient aujourd'hui, alors que nous nous occupons des problèmes liés à la COVID-19. Ils n'ont pas abandonné. Ils n'ont pas abandonné comme d'autres l'ont fait parce qu'ils avaient une opinion différente au sujet de certaines questions ou d'autres choses. Ils ont tenu bon.

Savez-vous ce que les deux parlementaires font ici? Ils restent loyaux envers les gens de leur circonscription, poursuivent leur travail au sein du gouvernement et répondent aux attentes des gens des collectivités parce qu'ils ont de la compassion, et voilà comment ils en font preuve. Je n'ai aucune réserve au sujet de leur loyauté envers le Parti PC, ses buts et principes, et je ne suis pas du tout préoccupé à cet égard, Monsieur le président.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : J'ai un groupe très diversifié ici. Vous nous avez tous entendus nous exprimer sur diverses questions et de différentes façons. Au bout du compte, nous trouvons une façon de travailler ensemble, Monsieur le président.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, hier, le porte-parole du gouvernement au sujet de cette décision du chef a été le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Nous avons appris que les membres du caucus ont reçu l'information quant à ces deux nouveaux arrivants dans leur parti à la dernière minute.

Ce matin — ce matin —, le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale était à Radio-Canada pour dire que les deux nouveaux arrivants allaient

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

respecter les principes de son parti. C'est ce qu'il a dit. Au même moment, les deux parlementaires en question étaient au réseau anglais de Radio-Canada, où ils disaient le contraire : Ils allaient respecter leurs propres principes et positions du passé. Voilà la réalité. Écoutez les nouvelles ; écoutez ce qu'ils disent. Monsieur le ministre, comment pouvez-vous accepter que ces deux parlementaires n'acceptent pas les principes de votre parti?

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, contrairement à ce que nous constaterions de la part du chef de l'opposition ou peut-être de n'importe quel député de l'autre côté de la Chambre, les parlementaires en question assument ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont dit dans le passé et ne cherchent pas à s'en excuser ni à nier quoi que ce soit, car c'est la réalité.

Nous devons tous tourner la page au sein de la société. Nous devons tous tourner la page, et je l'ai fait au fil des ans. Cela s'explique par le fait que nous trouvons la cause commune, le bien commun et le besoin commun. Savez-vous de quoi il s'agit? Il ne s'agit pas de tenir un débat ici ni de chercher à se tirer mutuellement dans les pattes. Il s'agit de faire ce que nous avons fait au cours des deux ou trois dernières années : oeuvrer dans la collectivité, pour chaque collectivité, et faire participer tout le monde pour aider à faire de la province un meilleur endroit où vivre. C'est en effet ce que nous faisons, Monsieur le président. Nous pouvons donc y arriver grâce à la collaboration des membres de tous les partis ou nous pouvons y arriver avec les gens qui veulent vivre dans un Nouveau-Brunswick prospère. Il y a des gens qui veulent jeter le blâme sur d'autres et il y a des gens qui veulent mener la tâche à bien. Je suis fier de tous les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre qui veulent mener la tâche à bien.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, nous ne pouvons pas éliminer si facilement les positions claires prises par différentes personnes en politique. Les deux nouveaux parlementaires du côté du gouvernement ont pris des positions claires et nettes. Ils ont encore dit aux médias, depuis hier, que leurs idées et leurs principes demeurent les mêmes.

Le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale a une responsabilité. Je le connais, et c'est un bon gars. Je pense qu'il a certaines valeurs. Cependant, est-il d'accord et peut-il accepter que ces positions fassent maintenant partie du gouvernement dont il fait lui aussi partie? Monsieur le premier ministre, laissez le ministre répondre à ma question.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

(Exclamations.)

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup. En tant qu'ancien étudiant à l'Université de Moncton, j'étais dans les classes avec le chef de l'opposition. Notre premier livre en science politique était *Janus : Les deux faces de l'Occident*, de Maurice Duverger. Ce livre explique la droite et la gauche en politique. Ce que nous voyons ce matin, c'est le chef de l'opposition faire de la petite politique pure. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent parler de la gouvernance locale, des finances et du budget. Monsieur le président, je peux vous garantir que nous avons un bon budget.

Aujourd'hui, nous travaillons selon les principes du Parti progressiste-conservateur. J'ai ces principes ici ; il y en a 10. J'aimerais parler du troisième principe, qui porte sur l'égalité des deux communautés linguistiques. Nous croyons que la diversité de nos communautés linguistiques constitue une richesse unique de notre province.

(Exclamations.)

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Nous croyons au bilinguisme officiel.

(Exclamations.)

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Nous croyons à la protection ainsi qu'à la promotion de notre culture et de notre patrimoine.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

(Exclamations.)

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Il faut faire cela tout en traitant chaque communauté avec équité et justice. Monsieur le président, nous ne faisons pas de la petite politique sur le dos des...

(Exclamations.)

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

À l'ordre.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, si le fait de parler des faits... Ce que je dis aujourd'hui, ce sont des informations publiques. C'est la réalité. Si le fait de parler de la réalité... Le ministre pense que je fais de la petite politique, et c'est son problème. Je parle de choses réelles. Je parle des positions claires de ces députés. Encore jusqu'à ce matin, ils veulent toujours respecter les positions qu'ils ont prises au cours des années antérieures.

Le ministre nous dévoile les principes de son parti. Je ne me suis pas préoccupé de son parti. Je me préoccupe des trois prochaines années, car deux autres parlementaires vont maintenant siéger du côté de son gouvernement. Ces personnes vont influencer les décisions de son gouvernement. Monsieur le ministre, pourquoi êtes-vous d'accord avec l'idée d'accepter des gens qui ne respectent pas...

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, comme vous le savez, hier était une bonne journée. Il y a eu la dissolution d'un parti politique qui était néfaste pour le Nouveau-



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Brunswick. Je concède cela ; ce sont mes valeurs. Cependant, aujourd'hui, les faits sont que le Parti libéral du Nouveau-Brunswick n'a aucune position sur les dossiers auxquels nous travaillons présentement. Les parlementaires du côté de l'opposition ne font pas leur travail. Monsieur le président, c'est flagrant.

Il y avait 21 personnes à Grand-Sault pour rencontrer les candidats à la direction du parti. Où sont ces candidats ce matin? Il n'y en a pas un ici, Monsieur le président. C'est le temps qu'il y ait du leadership de l'autre côté de la Chambre. Je peux vous garantir, Monsieur le président, que nous allons travailler ensemble. Je serai là pour défendre Moncton-Est ainsi que les droits des francophones. Nous allons travailler en tant que Parti progressiste-conservateur. Merci beaucoup, Monsieur le président.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : C'est un peu ironique d'entendre le ministre dire que je fais de la petite politique lorsque je parle des faits. Pour sa part, il fait de la petite politique à plein régime.

Monsieur le président, ce qui s'est produit hier, c'est le concept de la pomme de terre pourrie. Quel est ce concept? Lorsque nous mettons une pomme de terre pourrie dans un hangar à pommes de terre, cela fait pourrir les autres pommes de terre. Voilà l'inquiétude que devraient avoir les membres de ce caucus. Même les membres de ce parti devraient être inquiets, mais ils feront ce qu'ils veulent. Moi, je me préoccupe des trois prochaines années. Malheureusement, ces parlementaires sont du côté du gouvernement. Ils sont là.

Si le ministre, qui n'a toujours pas clairement dit s'il était d'accord ou non... Il joue avec les mots. Allez dire cela aux gens de votre circonscription et aux gens du Sud-Est. Dites cela aux gens de toute la province que ces nouveaux parlementaires du côté du gouvernement vont réellement respecter les principes que vous venez d'énumérer.

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je m'inscris en faux contre le concept de la théorie de la pomme de terre pourrie. Je suis extrêmement impressionné par la qualité des deux personnes qui se sont jointes à nous hier. Je travaille avec elles depuis maintenant quatre ans. Comme je l'ai mentionné, elles n'ont pas quitté le comité du Cabinet sur la COVID-19 en plein milieu d'une pandémie. En plus, à l'époque où notre gouvernement était minoritaire et où nous travaillions avec...

(Exclamations.)

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je ne sais pas si c'est le coucou qui vient de sortir de la pendule ni ce qui vient de franchir la porte là-bas.

En fait, Monsieur le président, nous avons travaillé en très étroite collaboration avec les personnes en question, car elles tenaient généralement à servir au mieux les intérêts de la province. Je suis donc très fier des deux personnes qui se sont jointes à nous. Ce sont de bonnes personnes, qui représentent fidèlement et sincèrement leur circonscription, ce qui correspond au travail qui incombe à chacun d'entre nous.

En plus, nous parlerons de toutes les questions. Nous continuerons à le faire. Le ministre de l'Éducation cherche à savoir comment nous pouvons obtenir de meilleurs résultats dans nos salles de classe et comment nous pouvons réaliser des améliorations. C'est ce que nous faisons concernant tous les dossiers. Nous avons un groupe diversifié de personnes qui expriment leurs opinions — parfois avant même que j'en entende parler.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

## CONTRATS DU GOUVERNEMENT

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le premier ministre, amusez-vous. Amusez-vous bien ; amusez-vous au sein de votre caucus et de votre Cabinet. Nous verrons. Nous verrons ce que cela donnera. Nous serons certainement ici, de ce côté-ci, à regarder ce qui se passera.

En parlant de ce qui se passe, Monsieur le président, le premier ministre a-t-il embauché un monsieur nommé John Correia pour travailler dans son cabinet? Cette personne figure-t-elle sur la liste de paye du Cabinet du premier ministre?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Oui. John Correia travaille actuellement au cabinet sur des projets que nous lui avons confiés. Il passe peut-être une journée ou deux par semaine dans la région à travailler sur des projets précis, à les faire avancer dans différents domaines, à travailler avec les gens dans les collectivités et à faire rapport au caucus ou au Cabinet au besoin, selon la nature du projet.

Je connais John depuis longtemps. C'est une personne qui travaille avec beaucoup d'enthousiasme pour la province et qui aime beaucoup obtenir des résultats. Il suffit, je dirais, d'examiner les résultats de la collaboration de Cannabis NB et d'ANBL avec le ministre et le ministère des Finances pour voir que le groupe de personnes en question, y compris John, le conseil d'administration et les dirigeants de Cannabis NB et d'ANBL, a accompli un travail admirable pendant la pandémie. Ce groupe de personnes a réalisé des résultats dont l'ancien gouvernement libéral n'aurait fait que rêver, mais qu'il n'a jamais



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

atteints. Oui, Monsieur le président, John nous aide, et il nous obtiendra des résultats pour nous. Je suis fier du travail qu'il accomplit.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci de confirmer ce que nous savions. Monsieur le président, John Correia est le président du conseil d'administration d'Alcool NB et de Cannabis NB.

Monsieur le premier ministre, n'avez-vous pas d'éthique? Je dirais — et les gens qui examinent la situation le diraient aussi — qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts, sinon d'une perception de conflit d'intérêts. Le président du conseil d'administration d'Alcool NB et de Cannabis NB travaille pour le premier ministre dans son cabinet. Cela est-il logique? Il s'agit peut-être d'un cumul d'emplois, mais c'est plus que cela. C'est plus que cela. Monsieur le premier ministre, vous pouvez mettre John sur votre liste de paye, mais lui avez-vous demandé ou dit de démissionner de son poste de président du conseil d'administration?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, M. Correia travaille à titre contractuel, au titre d'un contrat lié à un projet. Il ne travaille pas sur des questions qui relèvent des décisions d'Alcool NB, du conseil d'administration d'Alcool NB ou de la haute direction.

Monsieur le président, j'aimerais bien que le chef de l'opposition ou un autre parlementaire du côté de l'opposition demande aux membres du conseil d'administration de faire une présentation sur Cannabis NB et ANBL afin d'expliquer le travail que font ces organismes dans le domaine à l'échelle provinciale. Ces derniers travaillent plus particulièrement avec la ministre Dunn à l'élaboration d'une véritable entente avec les Premières Nations. C'est la première du genre, Monsieur le président. Oui, M. Correia ainsi que la ministre ont joué un rôle clé dans ce dossier pour qu'il porte ses fruits.

Je sais que les résultats ne comptent pas pour le groupe d'en face, mais, Monsieur le président, les résultats comptent bien de ce côté-ci de la salle. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles nous avons accueilli deux nouveaux parlementaires. Ils aiment aussi obtenir des résultats, et ils voient que cela se fait de ce côté-ci de la salle.

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, c'est clair. Selon moi, il n'y a aucune conscience d'éthique de la part du premier ministre, parce que c'est un conflit d'intérêts d'avoir le président du conseil d'administration d'Alcool NB sur la liste de paie du Cabinet du premier ministre — conflit d'intérêts. À un moment donné, il faut avoir certains principes — ce que le gouvernement n'a pas, comme nous l'avons vu hier —, ou au moins certaines valeurs éthiques.

C'est difficile de comprendre comment sont prises les décisions de ce premier ministre. Avoir le président du conseil d'administration d'Alcool NB sur la liste de paie du Cabinet du

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

premier ministre, contrat ou pas, c'est un conflit d'intérêts. Le président du conseil d'administration d'Alcool NB doit démissionner maintenant. Allez-vous le lui demander?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, si nous allons parler d'un conflit d'intérêts, je veux parler d'une personne qui était au Cabinet du premier ministre lorsque le premier ministre Gallant était au pouvoir. Jacques Pinet me vient à l'esprit, soit la personne qui a négocié l'accord fiscal conclu avec les Premières Nations tout en négociant une entente relative à une station-service à Moncton, dont il est partenaire. Si nous allons parler d'un conflit d'intérêt et de gains personnels, nous devrions peut-être étudier brièvement le programme en question, car c'est là un exemple où des avantages directs découlent d'un pouvoir direct.

Je ne vois absolument rien de cela de la part de M. Correia. Je ne constate que des résultats pour chacun d'entre nous au sein de notre gouvernement et pour chacun de nous dans le cadre de certains projets, car c'est ce qu'il fait. Il obtient des résultats, et les gens d'en face en seront témoins — non pas qu'ils voudront l'être, mais ils le seront. Si nous voulons nous occuper des conflits d'intérêts, examinons le lien entre Jacques Pinet, le premier ministre Gallant, la nouvelle station-service à Moncton et les Premières Nations.

## GOVERNEMENTS LOCAUX

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, après avoir promis à maintes reprises que les collectivités auraient une influence accrue et seraient écoutées, le gouvernement Higgs a soudainement cessé d'écouter à la fin de l'année dernière, après la publication du livre blanc sur la réforme municipale. À chaque étape depuis, le ministre des Gouvernements locaux a refusé de retarder son échéancier afin de consulter les membres des collectivités locales. Toutefois, le ministre semble n'avoir aucune difficulté à consulter des sociétés privées comme J.D. Irving, étant donné qu'il a accepté les changements demandés visant à exclure les terrains privés de la société de l'entité 40, laquelle comprend Dorchester, Sackville et les environs, dans ma circonscription.

J'aimerais savoir de quoi J.D. Irving a tellement peur. Est-ce la peur des taxes et impôts ou la peur des règlements? J.D. Irving a peut-être peur que, pour protéger l'eau potable, la nouvelle entité 40 interdise l'épandage du glyphosate ou la coupe à blanc à l'intérieur des limites municipales. Je veux savoir combien de fois le ministre a fait l'objet de pressions de la part de JDI au sujet de la réforme et qui prend vraiment les décisions : le ministre ou Jim Irving?

[Original]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, de finalement me donner l'occasion de répondre à une question de la députée de Memramcook-Tantramar. La comparaison la plus récente entre des pommes et des oranges concerne les terres vacantes et les terres de la Couronne qui sont ajustées à l'échelle provinciale. L'un des principes de la cartographie... Comme je l'ai expliqué hier, lorsque nous avons fait l'évaluation de chaque propriété, nous avons retiré des parcelles rurales qui avaient une faible assiette fiscale et qui ne regroupaient pas d'électeurs. Il n'y a rien de plus rural que cela. Le but était de garder les gens, qui étaient dans les sections rurales, dans les sections rurales. Il n'y a pas plus rural que les terres vacantes et les terres publiques qui sont dans les districts ruraux.

Monsieur le président, je peux vous garantir que, si la députée d'en face fait d'abord une demande d'information en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, je lui fournirai certainement les faits. À aucun moment, je n'ai fait l'objet de lobbying de la part d'une seule entreprise au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Eh bien, Monsieur le président, je pense que la séparation complète des gens de la province et des ressources constitue un grave problème.

D'autre part, le ministre a nommé plus tôt cette année des facilitateurs de la transition un peu partout dans la province. Même si certains de ces facilitateurs constituent d'excellents choix et possèdent une vaste expérience en gouvernance locale, un grand nombre d'entre eux sont des proches de longue date du Parti libéral et du Parti progressiste-conservateur. J'ai été surprise d'apprendre que le ministre avait nommé facilitateur de la transition pour les entités 39 et 40, dans ma circonscription, une personne inscrite pour faire du lobbying auprès de son ministère. Il s'avère que Chad Peters n'est pas le seul lobbyiste qui a été nommé par le ministre. Bill Thompson, Don Ferguson, Greg Lutes, Hermel Vienneau et Maurice Robichaud ont tous des liens avec le lobbying et des entreprises de communications et entretiennent tous des relations étroites avec le Parti libéral et le Parti PC.

Ma question pour le ministre des Gouvernements locaux est la suivante : À quels sujets les personnes en question exercent-elles des pressions sur son gouvernement, et le ministre considère-t-il comme un conflit d'intérêts le fait qu'une personne inscrite pour faire du lobbying auprès de son ministère travaille comme facilitateur de la transition pour la province?



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Tout d'abord, il y a le registre des lobbyistes. Il y a un registre qui indique que, chaque fois qu'un lobbyiste fait du lobbying auprès d'un des 49 parlementaires... Il y a environ 20 parlementaires qui feront l'objet de lobbyisme de la part de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Je vais rencontrer ce regroupement. Le registre est en place. Donc, Monsieur le président, il n'y a aucun conflit.

D'abord, nous avons besoin de facilitateurs. Nous avons besoin de gens connaissant les rouages du gouvernement. C'était important.

[Traduction]

Il est important que nos facilitateurs sachent comment fonctionne le système et possèdent une grande expérience professionnelle. Comme l'a indiqué la députée d'en face, des personnes formidables possèdent de vastes connaissances sur la façon dont fonctionne le gouvernement, et les relations que nous entretenons avec elles nous sont utiles pendant que nous procédons à la réforme de la gouvernance locale. Monsieur le président, il s'agit d'un plan qui est en cours d'élaboration depuis deux ans. Nous procédons à la réforme de la gouvernance locale non seulement pour les gens qui siègent ici aujourd'hui, mais aussi pour la prochaine génération. Merci.

## ÉNERGIE NB

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, nous discutons du budget provincial à la Chambre depuis maintenant deux semaines, mais, demain, les gens de la province devront rééquilibrer leur propre budget, puisque les tarifs d'électricité augmenteront.

Bon, la plupart des années, nous aurions été témoins d'un débat sain à la CESP au sujet de l'augmentation, et des représentants d'Énergie NB auraient comparu devant la commission et mis en lumière le rendement de la société pour justifier la demande. Comme nous le savons, en raison du projet de loi 77, cela ne s'est toutefois pas produit cette année, et le ministre assume maintenant à lui seul la responsabilité de la décision. Nous devons donc maintenant composer avec une augmentation de 2 %.

De plus, en lisant les résultats d'Énergie NB pour le troisième trimestre, je constate que, malgré une augmentation des recettes cette année, la dette nette a encore une fois augmenté. Elle dépasse en fait de 85 millions de dollars l'objectif prévu. Au moment où nous augmentons le tarif que doivent payer les gens du Nouveau-Brunswick afin d'obtenir le service en question, le ministre peut-il nous assurer que l'augmentation permettra effectivement à Énergie NB d'atteindre ses objectifs?





# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis content de prendre la parole et d'avoir une conversation au sujet des récentes modifications de la *Loi sur l'électricité*, car il est très important pour nous de souligner que les résultats du 3<sup>e</sup> trimestre ont été enregistrés sous le régime de l'ancienne loi, et non de la nouvelle loi modifiée. Je suis aussi très content de dire que, si le service public avait exercé ses activités sous le régime des nouvelles dispositions, plus de 10 millions de dollars en capitaux propres se seraient ajoutés à ses résultats nets. Voilà qui indique simplement que, dans l'avenir, nous obtiendrons des résultats.

Le député d'en face se rend certainement compte de la situation. Je suis sûr qu'il a bien réfléchi et délibéré, car nous avons débattu du projet de loi pendant plus de 12 heures et avons eu des conversations sur le fait que l'exercice qui vient serait une période de transition. Au cours de l'exercice qui vient, la *Loi sur l'électricité* prendra une forme plus progressiste et axée vers l'avenir, ce qui donnera au service public la souplesse nécessaire pour obtenir les résultats voulus, comme nous l'aurions observé si le troisième trimestre s'était déroulé sous le régime de la nouvelle mesure législative. C'est très encourageant. L'augmentation de 2 % constituait une mesure de transition, et de grandes choses sont à prévoir en ce qui concerne le service public.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, l'hiver dernier, nous avons constaté, pendant quelques jours, que notre réseau électrique avait atteint le maximum de ses capacités. En fait, Énergie NB a mené une vaste campagne de sensibilisation du public pour demander aux gens d'économiser l'électricité pendant les périodes de pointe. Dans la province, beaucoup de personnes soutiennent que, chaque fois nous ne sommes pas en mesure de produire de l'énergie pour nous, nous pouvons tout simplement nous tourner vers le Québec pour acheter de l'hydroélectricité bon marché. Le problème est que, en période de pointe hivernale, cette énergie n'est ni bon marché ni illimitée. En fait, au moment où le Nouveau-Brunswick atteignait son pic de demande l'hiver dernier, le Québec en faisait autant. Cela signifie que la question de l'efficacité énergétique deviendra de plus en plus cruciale.

Le problème est que le gouvernement actuel a fait très peu d'efforts pour soutenir les programmes d'efficacité énergétique dans la province. Le ministre peut-il indiquer à quel point la province a passé proche de connaître des pannes partielles d'électricité l'hiver dernier, et peut-il préciser que la stratégie du gouvernement en matière d'efficacité va au-delà de la consigne aux gens du Nouveau-Brunswick de prendre leur douche matinale à 10 h plutôt qu'à 7 h?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, apparemment, le rédacteur de questions de l'opposition libérale n'était pas attentif l'autre jour lorsque nous avons présenté des modifications de la *Loi sur l'électricité* à l'étape de la première lecture afin d'instaurer et de mettre réellement en oeuvre les programmes d'efficacité pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent en profiter. Nous irons absolument de l'avant grâce à des mesures qui tiendront compte de tout cela et qui permettront au client moyen du Nouveau-Brunswick de tirer profit de l'efficacité énergétique.

En outre, le député d'en face sait très bien à quel point il est important que nous fassions exactement le travail qu'il faut concernant le projet de loi que nous avons déposé en première lecture l'autre jour. Quelque 72 % de l'électricité fournie aux gens du Nouveau-Brunswick est acheminé au moyen de plinthes chauffantes, lesquelles ne sont pas si efficaces. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de créer des programmes qui permettront à l'entreprise de service public de se développer et d'offrir des programmes qui réduiront ce pourcentage. En plus du faible niveau d'émissions créées lorsque nous produisons de l'électricité, des gains d'efficacité seront réalisés, et ce sera un arrangement mutuellement bénéfique pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

## SOINS DE SANTÉ

**M. G. Arseneault** (Campbellton-Dalhousie, L) : Merci, Monsieur le président. Le Centre de santé communautaire St. Joseph, à Dalhousie, fournit des services de soins de santé primaires essentiels aux gens qui n'ont pas de médecin de famille ou qui n'ont pas accès à du personnel infirmier praticien. Vitalité a fermé les services sans rendez-vous pour un mois. Ce mois est maintenant largement dépassé, Monsieur le président. C'est inacceptable. La ministre peut-elle confirmer que ce service inestimable sera rétabli et que tous les autres services seront maintenus dans ce centre de santé communautaire? Merci.

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je remercie beaucoup le député de Dalhousie de la question, car la situation actuelle est source d'une grande préoccupation non seulement pour lui, mais aussi pour nous. Je veux qu'il sache que j'ai rencontré le maire Pelletier. Ma sous-ministre continue de rencontrer le maire Pelletier. Notre groupe de travail a rencontré le maire Pelletier et des gens de la collectivité pour faire en sorte que le centre soit remis en service.

Nous déployons de gros efforts de recrutement afin que le service soit maintenu. Il est censé être rétabli. La fermeture a été plus longue que nous l'aurions souhaité. J'ai hâte d'annoncer de bonnes nouvelles à la collectivité de Dalhousie. Nous mènerons à bien le



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

travail et ferons en sorte que les services soient rétablis pour vous, et je suis sûre que nous célébrerons ensemble un tel jour. Merci.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

